



Mairie D'ECOLE-VALENTIN

Téléphone : 03 81 53 70 56

Télécopie : 03 81 50 80 52

Compte rendu de la réunion du 12 mars 2019 à 18h

Présents :

Membres du conseil municipal :

- Monsieur Yves Guyen, maire
- Madame Brigitte Andreosso,
- Madame Marianne Beaupain,
- Madame Martine Bouveret,
- Madame Florence Florin,
- Madame Carine Esprit

Autres structures :

- Madame Dorothée Georges, secrétaire générale de mairie
- Madame Nadège Rapenne, secrétaire de mairie
- Madame Véronique Masson, enseignante à l'école élémentaire
- Madame Catherine Jachez, directrice de l'école maternelle
- Mesdames Manuella Brieux-Boutouta et Anne-Sophie Lutz, association des parents d'élèves « Coup de Pouce »
- Madame Sophie Fradic, élue parents d'élèves de l'école maternelle
- Madame Valérie Kolmayer, élue parents d'élèves de l'école élémentaire
- Mesdames Sandy Maillot, Sandrine Boiston, Tabatha-Jade Pouchkarevitch Dragoche, Monsieur Youssef Zegaï, représentants de l'UFCV
- Monsieur Serge Dalbanne, président de l'ASEV
- Madame Corinne Jacquinot, présidente de l'ACEV

Excusés :

- Madame Marie Stantina, élue parents d'élèves de l'école élémentaire

Ordre du jour de la séance :

1. **Présentation de l'étude AUDAB : résultats d'une étude prospective scolaire pour Ecole-Valentin – Mme Sofia Bekrar** (présentation en pièce jointe)

Commentaires :

2010-2015 : la progression est soutenue avec le quartier de la Combe à la Fauvette notamment.

2015 est l'année du dernier recensement en date, comparaison à 5 ans.

2610 habitants au 01/01/19

Il y a toujours un décalage avec les chiffres de l'INSEE, les tendances sont très importantes.

Caractère familial, place des enfants et de leurs parents (0-14 ans + parents 30-44 ans et 5-59 ans)

Comité consultatif scolaire, périscolaire, petite enfance

Vieillesse de la population (part des 60-74 ans augmente), idem pour la zone de Besançon, région et France.

La progression de la tranche 0-14 ans est très importante.

Brigitte Andreosso rappelle que ce constat avait été fait par le CCAS lors de l'Analyse des Besoins Sociaux en 2014/2015 et avait amené la commune à mettre en place des actions à destination des enfants, des ados et du périscolaire.

La tendance de la présence d'enfants se retrouve bien dans la pyramide des âges.

Bonne natalité dans notre commune avec 28 naissances par an en moyenne

La tendance avec les creux en 2006 et 2013 se retrouvent dans les autres communes étudiées par l'AUDAB.

Composition des ménages : +11 % des ménages monoparentaux, atout du parc de logements diversifié pour la commune.

Évolution des effectifs scolaires

258 enfants à la rentrée de septembre (99 +159)

Pic en 2017 avec 282 élèves

La semaine des 4,5 jours pourrait expliquer en partie la baisse entre 2017 et 2018

Diapo 8 – perspectives scolaires

Diversification du parc immobilier (246 transactions entre 2010 et 2016)

Scénario 1 au fil de l'eau : effectifs scolaires en hausse, bonne natalité, après la baisse en 2019 et 2020.

Scénario 2 : production de 110 logements d'ici 2035 dont 22 conventionnés

Transaction de 130 à 220 K€ pour les acquisitions à Ecole-Valentin.

Le parc locatif public a beaucoup de turn-over.

Importance d'avoir une diversité dans le parc de logement.

Hausse importante entre 2024 et 2028 en élémentaire

Question de M. Guyen : Qu'en est-il du renouvellement des familles dans les quartiers des années 70-80-90 ?

Réponse de Mme Bekrar : l'âge moyen des nouveaux propriétaires des logements à E-V est de 40 à 50 ans, il est donc peu probable d'avoir un apport d'enfants important au groupe scolaire par ces nouvelles familles.

Ecole-Valentin est une commune dynamique.

Les projections sont aussi valables pour les associations quant aux futurs effectifs.

Mme Beaupain demande si la mise à jour sera possible quand les chiffres seront disponibles.

Mme Bekrar répond qu'il suffira d'implémenter les chiffres actualisés.

Comité consultatif scolaire, périscolaire, petite enfance

Mme Bekrar se tient à la disposition pour répondre aux questions qui apparaîtraient à la lecture de l'étude complète.

2. Suivi de la DSP : activités périscolaires et TAP

- Voici les effectifs des TAP depuis le début de l'année scolaire :

	MATERNELLES	CP-CE	CM	CP+CE+CM
CYCLE 1	Lundi : 60	Mardi : 70	Mardi : 44	Mardi : 114
	Vendredi : 66	Jeudi : 75	Jeudi : 47	Jeudi : 122
CYCLE 2	Lundi : 68	Mardi : 71	Mardi : 42	Mardi : 113
	Vendredi : 71	Jeudi : 73	Jeudi : 47	Jeudi : 120
CYCLE 3	Lundi : 72	Mardi : 69	Mardi : 39	Mardi : 113
	Vendredi : 76	Jeudi : 70	Jeudi : 43	Jeudi : 120
CYCLE 4	Lundi : 75	Mardi : 69	Mardi : 42	Mardi : 111
	Vendredi : 77	Jeudi : 68	Jeudi : 48	Jeudi : 116

Les activités proposées sont culturelles, musicales et sportives.

De la relaxation est également proposée pour les maternelles et les élémentaires.

Le TAP « Fais ton cinéma » a eu beaucoup de succès. Les enfants ont écrit les histoires, joué et filmé les scènes avec l'aide d'une animatrice qui a ensuite fait le montage. Elle les a également guidés dans la réalisation des scènes. Le résultat est applaudi par tous et nous avons hâte de voir la suite qui est le thème d'un nouveau NAP de ce cycle.

Les autres thèmes proposés ont été : Petits Sorciers, le thème du handicap.

Le projet de fin d'année sera travaillé sur le dernier cycle de TAP (à partir du 29 avril).

- Voici les effectifs du périscolaire depuis le début de l'année :

	Matin	Midi	Soir
Maternelles	Entre 10 et 17	Entre 38 et 47	Entre 21 et 32
Élémentaires	Entre 12 et 18	Entre 79 et 88	Entre 35 et 49

Le projet de lutte contre le gaspillage suit son cours. Des pesées ont démarré en janvier et les enfants s'impliquent bien dans la démarche. À noter qu'il n'y a pas de gaspillage du fromage et des desserts.

En projet : invitation des enseignants au périscolaire.

La garderie du soir fonctionne sur le principe des activités au choix par les enfants.

D'autres thèmes sont travaillés par les animateurs sont la gestion des émotions avec Fayza Ben Chermin, sophrologue et la bienveillance entre adultes et avec les enfants.

Groupe de travail pour les animateurs : analyse des pratiques sur les difficultés des enfants, les animateurs sont un réceptacle de la parole de l'enfant puis orientation si besoin vers d'autres structures.

Comité consultatif scolaire, périscolaire, petite enfance

L'équipe est composée de 13 personnes, deux directrices et onze animateurs. Les membres sont fidélisés et satisfaits des conditions matérielles de travail.

- Mise en place du « Plan mercredi » (document en pièce jointe)

Le cadre est une charte nationale, validée par Jeunesse et Sports et la CAF.

Le PEDT a été rédigé et validé, avec notamment un accueil inclusif.

Le mercredi doit être considéré comme un temps de relâche dans la semaine (périscolaire).

Depuis septembre 2018, la charte qualité du « plan mercredi » est appliquée.

Accueil d'enfants d'autres communes le matin, puis enfants d'Ecole-Valentin à partir de 11h30.

Le matin, une vingtaine d'enfants est accueillie avec le choix de faire les activités ou non.

Le même fonctionnement est appliqué l'après-midi avec une répartition par tranches d'âge.

Un choix entre une activité manuelle et sportive est toujours proposé.

La sieste est toujours possible (nouvelle salle de sieste très agréable).

Ensuite, un grand jeu est organisé avec tous les enfants.

À partir d'avril, il sera proposé aux parents de prendre le goûter au centre.

Projets :

- Décembre : Funky Park, objectif de créer du lien entre les adultes et les enfants

- Musique : une animatrice en service civique fait de la découverte musicale.

- Le « grand-mère Credi » sur le thème des pays du soleil, en lien avec le centre de Roche-lez-Beaupré, le 27 mars 2019. Les flyers vont être distribués aux enfants, les aînés vont être informés dans les prochains jours.

- Temp'ado

Manuella Brioux-Boutouta met à l'honneur le travail fait avec les ados.

Le lien est facilité entre les ados du village, quand ils sont au collège.

La journée découverte pendant les vacances a été bénéfique et a donné envie aux plus jeunes de participer une fois qu'ils seront collégiens.

Les élus en comité de suivi (Ecole-Valentin, Pirey et Miserey-Salines) ont souhaité mettre en valeur le poste de Vivien Pianet et refaire une proposition pour les ados pour que les enfants ne soient pas « lâchés » à la fin de l'élémentaire.

Brigitte Andreosso indique que les élus du Conseil Municipal des Enfants vont également être moteurs en prenant l'habitude d'être au contact des adultes, des élus.

3. Carte scolaire 2019-2020

Selon les prévisions d'effectifs transmises en novembre 2018 (149 élèves), le DASEN a informé la mairie que l'école est inscrite sur la liste de carte scolaire en fermeture ferme d'une classe.

Le calcul est fait par la DSDEN avec une moyenne de 27 élèves par classe.

Le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) se réunira le 13 mars prochain, la décision définitive pourrait être prise à cette occasion.

Comité consultatif scolaire, périscolaire, petite enfance

Mme Jachez indique que si la fermeture est ferme, pas de comptage possible. Il faudrait que la fermeture devienne conditionnelle pour obtenir la possibilité de recomptage.

Les parents d'élèves de l'école élémentaire ont réagi et souhaitent envoyer un courrier au DASEN.

Si les projections d'effectifs se réalisent, on pourrait espérer une nouvelle ouverture le moment venu.

4. Organisation de la semaine à la rentrée 2019-2020

5 établissements sur 324 établissements dans le Doubs sont restés à la semaine de 4,5 jours.

Nous avons la chance d'avoir notre propre transport scolaire, ce qui est une exception car nous ne sommes pas en RPI. Les demandes des familles pour le bus sont très importantes.

L'avis des parents de maternelle reste le même que l'an passé avec une demande de retour à la semaine de 4 jours pour la fatigue des enfants. Pour les parents qui n'auraient pas de mode de garde pour le mercredi, ils expriment leur satisfaction quant à la qualité du périscolaire.

Pour les enseignants en élémentaire, l'opportunité de travailler sur cinq matinées est bénéfique car les enfants sont réceptifs et il est à noter que les activités du vendredi sont aménagées.

Manuella Brieux-Boutouta trouverait dommageable d'arrêter un fonctionnement qui est optimal, ce qui signifierait de faire une croix sur les équipes d'animateurs. Tout ceci serait regrettable pour les futurs enfants d'élémentaire. La dynamique actuelle est un exemple, rester la seule commune à 4,5 jours n'est pas un problème.

Valérie Kolmayer s'interroge sur la réelle possibilité pour les enfants de dormir le mercredi matin. Ils seront levés dans tous les cas pour aller au périscolaire. Elle constate également que les enfants sont plus en forme le matin.

Anne-Sophie Lutz salue l'organisation et la qualité des activités mais le seul bémol est l'organisation familiale avec des enfants en maternelle et élémentaire.

Brigitte Andreosso rappelle la philosophie qui a guidé la mise en place des TAP et l'emploi du temps de la semaine : donner la possibilité à tous les enfants de découvrir des activités variées à un moindre coût puisque la commune y contribue largement.

Les représentants de l'UFCV rappellent à leur tour que la commune a proposé une organisation avec des activités de qualité et dans l'intérêt de l'enfant.

Nadège Rapenne indique que deux familles se sont plaintes à la mairie pour des difficultés de règlement des prestations.

Brigitte Andreosso précise que l'argument financier n'est pas forcément en faveur de la semaine à 4 jours (comparaison entre le coût annuel des TAP et des mercredis sur une année complète).

Comité consultatif scolaire, périscolaire, petite enfance

Yves Guyen rappelle que si des familles sont en difficultés pour le paiement des TAP, il est possible de contacter le CCAS pour trouver des solutions.

Yves Guyen précise que l'intérêt de l'enfant a été au centre de la réflexion et qu'Ecole-Valentin a fait le choix de proposer des TAP d'une durée de 1h30 2 fois par semaine ou lieu des 45 min 4 fois par semaine voulues par la réforme. L'organisation a été présentée et validée par le DASEN.

Les parents de maternelle interrogent sur la possibilité de refaire un sondage. Plusieurs élus communaux présents ainsi que la secrétaire générale rappellent le très faible retour des parents l'an dernier au questionnaire. Il n'est donc pas envisageable de recommencer.

Sandy Maillot témoigne sur ce qu'elle a pu constater dans les autres communes où l'UFCV intervient. Le retour aux 4 jours arrête la dynamique et le périscolaire du soir. L'argument des ressources humaines ne peut pas être le seul mais pour les animateurs, des propositions de contrats à 9h30 sont vraiment compliquées. Il n'y a pas de comparaison possible entre les communes repassées à 4 jours et Ecole-Valentin, elle constate que les enfants sont plus fatigués avec ce rythme.

Tabatha-Jade Pouchkarevtch Dragoche précise que les animateurs ont des contrats avec la possibilité d'être formés, ce qui est un vrai avantage pour eux.

Brigitte Andreosso rappelle que l'organisation des rythmes scolaire est un vrai projet fédérateur.

Enfin, Brigitte Andreosso et Sandy Maillot concluent que le retour à 4 jours peut coûter plus cher aux communes car il y a une perte de subventions. Notre commune prend en charge le coût de cette organisation (70 % à la charge de la commune et 30 % à la charge des familles). Le rythme actuel sera donc conservé pour la rentrée 2019-2020.

Calendrier :

- Inauguration du périscolaire le jeudi 21 mars à 18h30,
- Portes ouvertes du périscolaire et fête des écoles de Coup de Pouce le samedi 29 juin à partir de 10h.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 20h05.

Rapporteur du comité : Marianne Beaupain

Revu et validé par : Brigitte Andreosso